

2^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT COMMERCIAL



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Répondez aux deux questions ci-après :

Question N° 1*.- Définition et justification de l'indemnité d'éviction (s/10)

Question N° 2*.- La comptabilité consolidée (s/10)

* Il est inutile de recopier le libellé de la question, bornez-vous à indiquer son N° ("N° 1", p. ex.).

Document autorisé : NEANT.